PARC MERIDIA, UN NOUVEAU QUARTIÉR DE VIE ECO-EXEMPLAIRE ET PAYSAGER POURNICE

Le projet Parc Méridia, d'un périmètre prévisionnel de 60 hectares, vise à faire émerger d'ici une dizaine d'années un quartier durable et solidaire à part entière de la ville de Nice, entre la technopole urbaine Nice Méridia et le stade Allianz Riviera.

LES OBJECTIFS: UN ÉCOQUARTIER QUI VALORISE LES LIENS VERTUEUX ENTRE **URBANISME ET NATURE**

Ce nouveau cœur de vie s'articule notamment autour d'un grand parc paysager, projet porté par la Ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur.

Les ambitions du projet sont de:

- Poursuivre la dynamique d'aménagement durable à l'oeuvre à l'Ouest de la ville de Nice;
- Développer une nouvelle centralité dans le prolongement de la technopole urbaine Nice Méridia, offrant des usages multiples pour tous;
- Faire émerger un éco-quartier porteur d'une ambition forte sur les plans urbain, environnemental, écologique et paysager;
- Renforcer l'attractivité du territoire par l'implantation de nouvelles entreprises et la création d'emplois;
- Compléter l'offre de logements pour répondre aux besoins de tous les ménages;
- Reconquérir la nature en lien avec le développement d'un grand parc paysager;
- Respecter, tout au long du projet, l'objectif de cohérence entre la création de logements et d'emplois, en fonction des besoins du territoire.

LE PROGRAMME ENVISAGÉ: UN NOUVEAU QUARTIER ANIMÉ ET INTERGÉNÉRATIONNEL

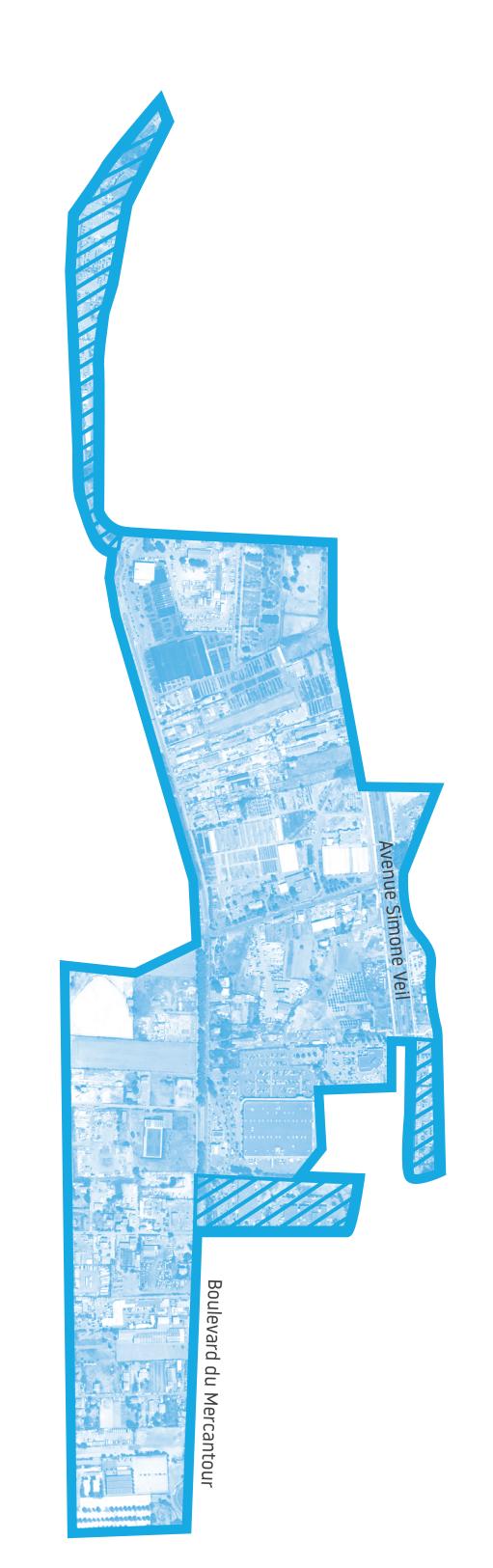
Le projet a pour ambition de réaliser un quartier vivant et actif permettant une diversité d'usages.

- Une offre de logements de qualité, diversifiée, accessible.
- Des activités économiques et des bureaux offrant un potentiel de création de 6 000 emplois environ.
- Des commerces et des services de proximité pour une animation du quartier.
- Des équipements publics comportant notamment deux groupes scolaires de 15 classes, une crèche de 40 berceaux, un centre d'animation socio-culturel de type AnimaNice.
- Des espaces publics généreux et paysagers: grand parc, place centrale et placettes, voiries valorisant les cheminements doux.

UNE LOCALISATION STRATÉGIQUE, AU CŒUR D'UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Parc Méridia s'inscrit dans un secteur en pleine mutation. Il se situe à proximité immédiate d'équipements structurants (aéroport international, futur Pôle d'Echanges Multimodal, Palais Nikaïa, futur parc des expositions et des congrès au cœur du Grand Arénas...) pour la ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur. Desservi par la ligne 3 du tramway mise en service fin 2019, Parc Méridia se situe également sur un axe de circulation nord-sud majeur pour la Métropole Nice Côte d'Azur.

- Périmètre envisagé Parc Méridia
- Zones de réflexion Parc Méridia
- □ Périmètre Nice Méridia
- Périmètre Opération d'Intérêt National



- Périmètre envisagé Parc Méridia
- Zones de réflexion Parc Méridia



UN PROJET PARTENARIAL:





L'EPA NICE ECOVALLÉE, UN OPÉRATEUR ENGAGE AUPRÈS DES CITOYENS ET DES ACTEURS LOCAUX

L'EPA Nice Ecovallée s'engage à mettre en place les outils nécessaires au bon déroulé du projet et à l'information et la participation de tous.

UN MONTAGE OPÉRATIONNEL MAÎTRISÉ: LA PROCÉDURE DE ZAC

La procédure envisagée pour l'opération d'aménagement de Parc Méridia est la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). Ce montage est le plus adapté:

- Pour assurer le financement des nouveaux aménagements, équipements et infrastructures, nécessaires pour raccorder les futures constructions;
- Pour mener à bien un projet éco-exemplaire, qui tient compte de la complexité du site et de ses enjeux;
- Pour garantir un projet concerté dès sa conception, qui reste à l'écoute et qui évolue pour répondre au mieux aux attentes des usagers.

PARC MÉRIDIA, UN PROJET MAJEUR DE L'OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL NICE ECOVALLÉE

L'opération d'intérêt national Nice Ecovallée engage, depuis 2008, une mutation profonde des 10 000 hectares de la Plaine du Var. Sur ce territoire qui couvre 15 communes et s'étend de la Méditerranée aux Alpes, l'ambition est d'impulser une dynamique économique, environnementale et sociale qui s'appuie sur l'innovation, l'industrie et le développement durable. L'objectif à terme est d'accueillir 30 000 habitants et 30 000 emplois. Huit opérations sont actuellement en cours au sein de l'Ecovallée, dont Parc Méridia, sur une surface totale de 210 hectares.

UNE CONCERTATION LARGE

L'EPA Nice Ecovallée, en lien avec la Ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur, souhaite mener, pendant toute la durée du projet, une large concertation associant l'ensemble des parties prenantes du projet – habitants, acteurs économiques et associatifs. Par différents formats d'échanges, il s'agit de favoriser l'expression de tous, de tenir compte des propositions et de l'expertise d'usage des acteurs afin d'adapter la réponse aux enjeux du secteur.

Pour s'informer



Sur les sites de la ville de Nice nice.fr, de la Métropole Nice Côte d'Azur nicecotedazur.org et de l'EPA Nice Ecovallée (ecovallee-plaineduvar.fr) et en particulier, la page Parc Méridia à Nice | Ecovallée — Opération d'intérêt national (ecovallee-plaineduvar.fr).



Une plaquette de présentation du projet

- → accessible par voie dématérialisée sur les sites internet ecovalleeplaineduvar.fr, nice.fr et nicecotedazur.org
- → disponible au format papier au siège de l'EPA Nice Ecovallée, en mairie annexe Saint-Augustin et à l'hôtel de ville de Nice, service état civil.



Cette exposition, également consultable en ligne sur **ecovallee-plaineduvar.fr.**

Pour s'exprimer et échanger sur le projet



Trois registres de concertation

- → Au siège de l'EPA Nice Ecovallée, 455 Promenade des Anglais, Immeuble Nice Plaza, quartier de l'Arénas, 06205 Nice; du lundi au vendredi, 09h00-18h00.
- → En mairie annexe Saint-Augustin, 75 Boulevard
 Paul Montel, 06200 Nice; du lundi au vendredi
 de 09h00 à 16h30 (horaires susceptibles
- de changer en fonction du contexte sanitaire).

 → En mairie de Nice, service Etat Civil, annexe
 de l'hôtel de ville Corvesy, 6 rue Alexandre Mari,
 06300 Nice; accès sur rendez-vous du lundi
 au vendredi de 9h à 16h au 04 97 13 23 70.



Une adresse email dédiée : concertation-

 parcmeridia@epa-plaineduvar.com
 → Chaque observation fera l'objet d'une réponse de l'EPA Nice Ecovallée. Vous pourrez retrouver ces échanges dans le « bilan de la concertation », à l'issue de la période de concertation.



Deux réunions publiques.

organisée le 05 mai 2021.

- → Première réunion publique en visioconférence le 15 avril 2021.
- → Date prévisionnelle de la seconde réunion publique: T3 2021.
- → Annoncées dans Nice Matin et sur le site internet de l'EPA Nice Ecovallée, de la Ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur.



Une marche exploratoire sur le site du projet



Des ateliers de concertation organisés en visioconférence le 19 mai 2021.

FÉVRIER 2021

I AVRIL 2021 JUIN 2022

DÉBUT

Désignation maître d'œuvre urbain

Ouverture concertation préalable

Arrêté de création de la ZAC

Approbation du dossier de réalisation de ZAC

2032

Fin de l'aménagement



UN PROJET PARTENARIAL:





PARC MERIDIA, DES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES FORTES, UNE QUALITÉ DU CADRE DE

UN QUARTIER EXEMPLAIRE

Un quartier durable, sobre, résilient et exemplaire en matière environnementale et énergétique, telles sont les ambitions pour le futur quartier.



- Parc Méridia s'inscrit dans la démarche Ecoquartier©. Cette démarche nationale, lancée en application de la loi grenelle 2, vise à concevoir, construire et gérer des projets durables.



- Le projet développé vise en outre le niveau Excellent du référentiel environnemental Ecovallée Qualité, un outil spécifiquement adapté au territoire de la plaine du Var, permettant une meilleure prise en compte des enjeux écologiques et environnementaux dans les projets de construction développés dans l'Ecovallée.

Cette ambition offre la garantie d'un projet de qualité répondant au niveau élevé d'éco-exemplarité attendu des futurs usagers du quartier:

- → utilisation de matériaux bio-sourcés,
- → bio-climatisme des constructions,
- → mix énergétique,
- → mobilités douces
- → îlots de fraicheur urbains
- → perméabilisation des sols...

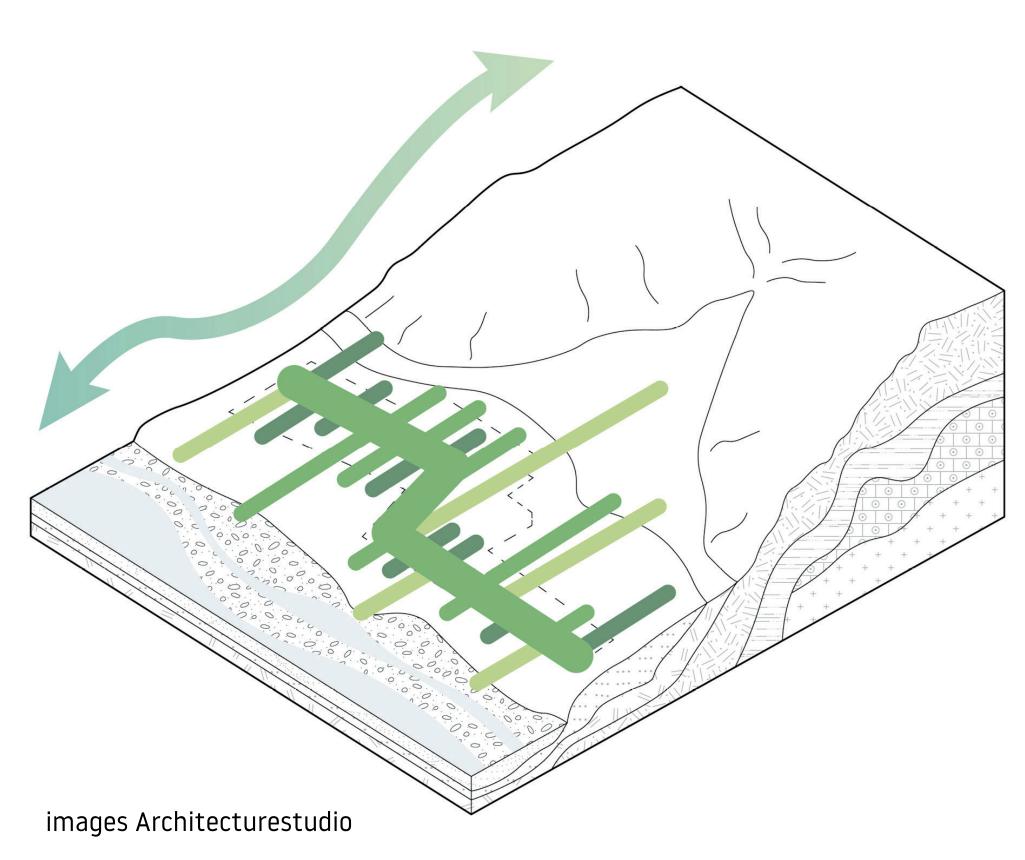
NOUVEAU QUARTIER, NOUVEAUX ESPACES, NOUVEAUX USAGES: LES GRANDS PRINCIPES DU PROJET

Le groupement pluri-disciplinaire conduit par le cabinet d'architecture et d'urbanisme Architecturestudio, a été choisi comme maître d'œuvre urbain. Son rôle est de définir le projet d'aménagement et ses orientations architecturales, urbaines, paysagères et environnementales, dont les premiers principes sont les suivants:

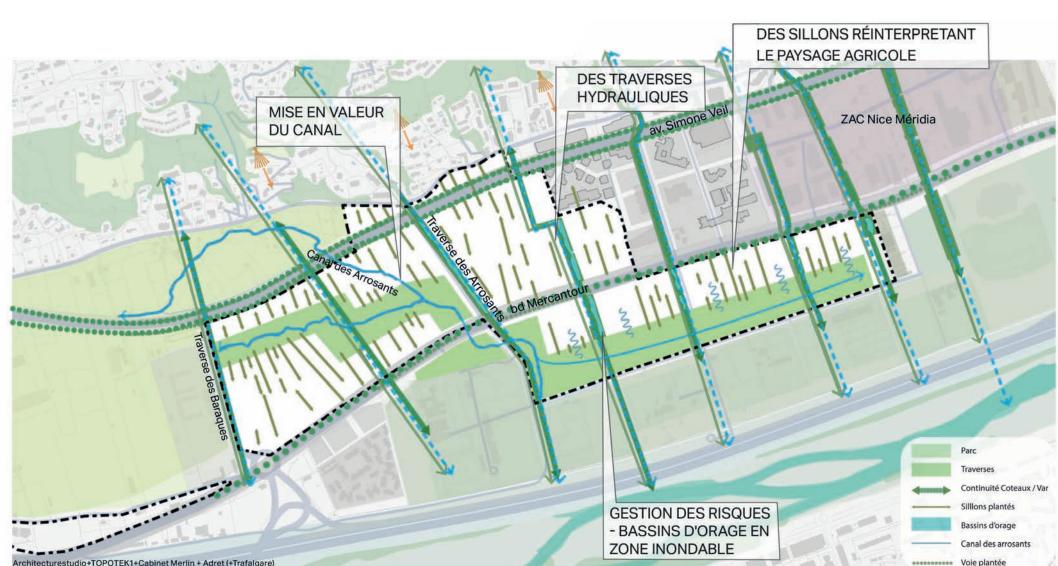
UN PROJET AVANT TOUT PAYSAGER

 Un quartier articulé autour d'un grand parc paysager et structuré par les «sillons».

Le projet se situe dans la vallée du Var, dont les axes structurants paysagers suivent les «sillons agricoles» Est-Ouest ou le sens de la pente. Ces axes, perpendiculaires aux axes urbains, sont des espaces pouvant accueillir une mobilité plus douce, plus paysagère, alternative, locale et de quartier.



Un quartier support de la trame bleue et verte.



images Architecturestudio

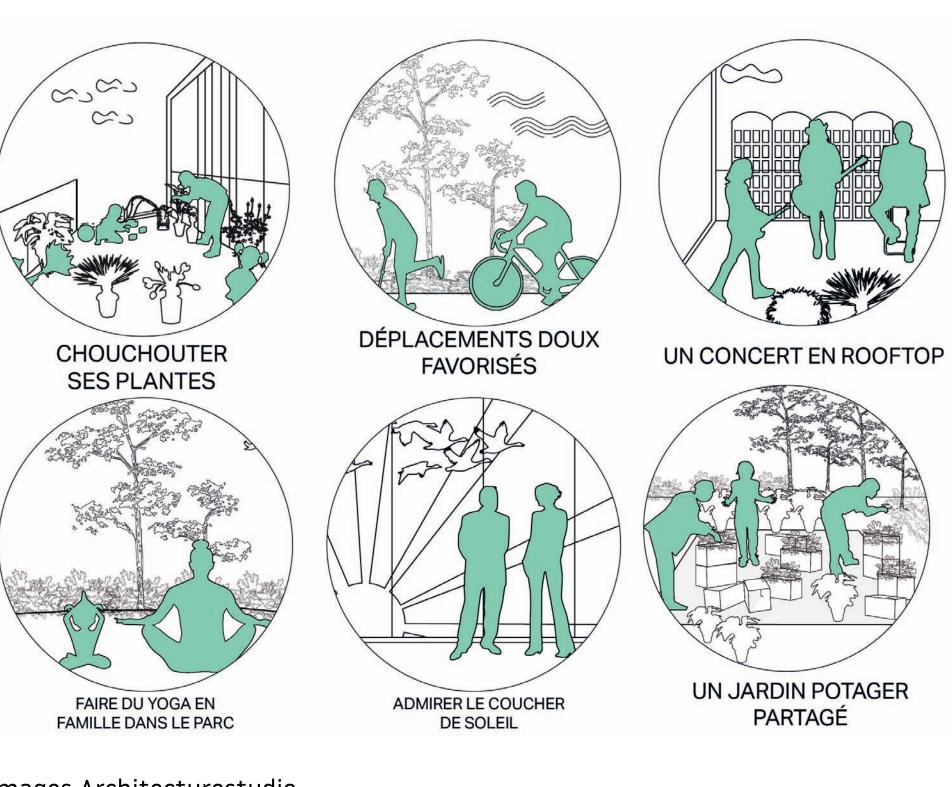
Des espaces paysagers de proximité, durables et résilients.

UN QUARTIER DENSE ET DIVERSIFIÉ AU



images Architecturestudio

- Des espaces publics fonctionnels et accueillants.
- Une architecture ambitieuse, hybride et méditerranéenne.
- Un quartier actif avec une place centrale et des placettes accueillant des commerces et des services.
- Un quartier qui accueille des activités économiques
- innovantes. Un quartier diversifié offrant des logements de qualité
- et permettant une multiplicité d'usages. - Un quartier connecté et apaisé.
- Un quartier qui introduit diverses approches liées à l'agriculture urbaine.



images Architecturestudio



UN PROJET PARTENARIAL:



